

Note économique

N° 129

MAI 2010

**QUELLES SONT LES CAUSES DE LA
CRISE QUE TRAVERSE L'EUROPE
ET POURQUOI LES PLANS
DE RIGUEUR VONT AGGRAVER
LA SITUATION**

la
cgt

Centre confédéral d'études économiques et sociales

S O M M A I R E

Retour aux origines de la « crise grecque »	3	Une grande partie du salariat souffre de l'insuffisance du pouvoir d'achat alors que les hauts salaires continuent leur ascension.....	6
Les conditions propices à la spéculation	4		
Pourquoi la Grèce ?	4	Le plan de sauvetage des banques n'a pas profité aux PME et à l'investissement productif	6
Le nouveau plan d'aide européen	4		
Y a-t-il un risque de contagion à d'autres pays européens ?	5	Une relance industrielle est indispensable pour mettre fin à la chute de l'emploi industriel	7
Face à la propagande de Sarkoziste, exigeons une véritable révision des politiques publiques	5	La RGPP (révision générale des politiques publiques) réduit les moyens d'intervention de la puissance publique. Une véritable révision des politiques publiques est indispensable.....	7
Nous ne sommes pas encore sortis de la crise	5	Il faut faire du social le pivot de la construction européenne	7
Les projets du gouvernement affaiblissent les facteurs de croissance	6	Annexe	9

L'instabilité croissante des marchés financiers témoigne du fait que des centaines de milliards d'euros de l'argent public mobilisé depuis un an et demi pour sauver les financiers et les banquiers n'ont pas mis fin aux causes profondes de la crise en cours, à savoir la déflation salariale et son corollaire la suraccumulation de capitaux financiers. Au contraire, ces interventions ont créé de nouvelles occasions pour les spéculateurs.

Le programme d'austérité imposé au peuple grec et ceux que s'approprient à mettre en place les autres gouvernements européens vont aggraver la situation.

En dépit des mesures prises le 10 mai (voir plus loin), les conditions d'aide à la Grèce demeurent inadmissibles et scandaleuses : en plus de l'austérité draconienne, les pays de la zone euro se comportent comme des spéculateurs et jouent sur l'effet de levier : ils empruntent moins cher et prêtent plus cher, attendant ainsi une rentabilité sur l'aide accordée à la Grèce. Sans parler de l'obligation pour la Grèce de poursuivre les achats d'armements.

S'agissant de la France, pour rassurer les spéculateurs et les marchés financiers, le gouvernement prépare un plan d'austérité qui ne dit pas son nom.

Selon le ministre de l'Economie, les dépenses publiques, hors charges d'intérêt de la dette, seront gelées en valeur pendant trois ans, c'est-à-dire qu'elles ne suivront pas l'inflation (prévue à 1,5 % en 2011, 1,75 % en 2012 et 2013).

Ces économies se traduiront par la réduction des moyens des services publics et la baisse des effectifs. Le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux qui partent à la retraite va se poursuivre, ce qui implique la suppression de 34 000 postes par an. 100 000 ont déjà été supprimés.

Une hausse des de la TVA est aussi envisagée. En contrepartie, le gouvernement s'approprie à réduire les « niches fiscales » à hauteur de 5 milliards d'euros, sur un total de 70 milliards.

Au moment où le chômage demeure massif et l'économie est atone, un plan de rigueur est nuisible et inadmissible.

Il faut une cure d'austérité, un « traitement de choc », pour les spéculateurs et les marchés financiers et non pour les peuples.

N'étant pas à l'origine de la crise, la France, comme les autres pays de l'Union européenne, en subit pourtant plus fortement les conséquences.

Aux Etats-Unis, la croissance est révisée à la hausse et serait deux fois supérieures aux prévisions les plus optimistes concernant la France.

La Commission européenne révisé par deux le taux de croissance potentielle, c'est-à-dire le taux de croissance sur le long terme, en Europe, comme en France.

Les suppressions massives d'emploi, surtout dans l'industrie, sont synonymes de pertes de compétences et contribuent à l'affaiblissement du potentiel de croissance.

L'écart entre les plus hautes rémunérations et les autres catégories s'élargit et les inégalités de patrimoines s'accroissent.

De nouvelles solidarités sont indispensables en France tout comme dans l'espace européen.

Pour sortir de cette crise, une revalorisation du travail, une relance industrielle et une véritable révision des politiques publiques, en France tout comme dans l'Union européenne, sont indispensables.

Le social a été le facteur d'ajustement dans la construction européenne. Il s'agit maintenant d'inverser la vapeur, de faire de la promotion des droits sociaux le pivot de cette construction.

Retour aux origines de la « crise grecque »

La crise grecque n'est qu'un épisode de la crise systémique du capitalisme financiarisé. Elle est une suite directe des événements des trois dernières années.

Sans remonter dans le temps pour expliquer les origines profondes de la crise systémique en cours qui résulte des années de « récession sociale » (voir *Note économique*, n° 120, septembre 2008), rappelons que l'intervention massive des Etats en 2008 pour venir à l'aide des banques et compagnies d'assurance en difficulté et la récession économique de 2009 ont entraîné une forte hausse des déficits publics dans tous les pays. En France, par exemple, ce déficit est passé de 2,7 % du PIB en 2007 à 7,8 % en 2009.

Paniquées et fortement en difficulté, les banques n'osaient plus en 2008 se prêter entre elles.

En quoi cela posait problème et comment ce problème a été résolu en 2008 ?

Lorsqu'une banque a un problème de liquidité, elle peut emprunter auprès d'autres banques ; c'est ce qu'on appelle le refinancement sur le marché interbancaire ou encore sur le marché monétaire. Si les autres banques refusent de lui prêter, elle doit s'adresser à la banque centrale. C'est pourquoi on qualifie la Banque centrale de « prêteur en dernier ressort ». Selon les circonstances, la Banque centrale peut faciliter les conditions d'octroi de crédits aux banques.

Pour résoudre le problème de liquidité des banques en 2008, les banques centrales ont facilité les conditions de crédits en leur accordant des prêts à des taux d'intérêt proches de zéro.

Toutefois, ces liquidités n'ont pas été orientées entièrement vers l'investissement productif. Une partie de ces liquidités ont été utilisées dans des opérations spéculatives, source de rentabilité considérable. D'où la hausse des bénéfices des banques et le débat sur les primes de leurs traders.

Ces interventions n'ont pas empêché la dégradation de la situation économique. La plupart des économies sont entrées en récession. En revanche, elles ont contribué à la formation de nouvelles bulles financières.

Il faut avoir à l'esprit que les capitaux financiers sont en permanence à la recherche d'occasions de profits, surtout par la spéculation.

Ainsi, en 2008, à la suite de la crise des *subprimes*, la spéculation s'est polarisée sur les matières premières. Puis, dès le début 2009, elle est revenue vers les actions.

La situation économique se dégradant en 2009, les capitaux financiers ont trouvé dans les titres de dette publique une source de rentabilité plus opportune.

Les conditions propices à la spéculation

Obtenir des intérêts à 4 ou 5 % avec de l'argent emprunté à moins de 1 % est déjà une affaire intéressante. C'est ce qu'on appelle « effet de levier ».

Mais les spéculateurs profitent aussi des déséquilibres mondiaux.

A présent, la croissance économique est plus forte aux Etats-Unis et en Asie. Par contre, la reprise économique est médiocre et fragile en Europe.

L'Europe qui n'a pas été à l'origine de la crise, subit plus lourdement ses conséquences. Ce déséquilibre ouvre de nouvelles occasions pour les spéculateurs, tant en ce qui concerne les titres émis par les Etats qu'en ce qui concerne les taux de change.

En effet, parallèlement à la spéculation sur les titres d'Etat, l'euro a fait aussi l'objet d'une spéculation à la baisse. Cette vague spéculative est fondée sur les menaces de l'éclatement de la zone euro, voire sur l'existence même de la monnaie unique.

Pourquoi la Grèce ?

La Grèce est entrée dans la zone euro en 2001. Apparemment, elle remplissait les critères de Maastricht (critères nominaux comme l'inflation inférieure à 2 %, ratio déficit budgétaire/PIB inférieur à 3 % et ratio dette publique/PIB inférieur à 60 %).

Toutefois, le respect de ces critères n'était pas un gage de l'amélioration de ses fondements économiques et sociaux. Au contraire, comme partout en Europe, le respect de ces critères avait comme corollaire la pression sur le social, sur la masse salariale particulièrement. De plus, la corruption était omniprésente et les dépenses militaires s'emparaient une fraction importante des dépenses publiques.

Pis encore, il s'est avéré plus tard que les statistiques étaient manipulées. Les agences de notation ont eu leur part de responsabilité dans ces manipulations. Ces mêmes agents ont surréagi par la suite en diminuant la note grecque (voir en annexe, la note sur les agences de notation).

Le nouveau plan d'aide européen

Ce plan permet de mobiliser jusqu'à 500 milliards € ; il comporte deux volets :

- 60 milliards € : aide d'urgence, s'ajoutant aux 50 milliards qui avaient déjà été décidés ;
- 440 milliards € : prêts bilatéraux ou garanties de prêts accordés par les pays membres de la zone euro aux pays de la zone euro qui le demandent. La part de la France est de 89 milliards €, ce qui correspond à sa quote-part dans le capital de la Banque centrale européenne (BCE).

Ces sommes seront levées sur les marchés financiers. Le plan est fondé sur l'hypothèse que la garantie des pays de la zone euro permettrait

d'accéder aux financements de marché plus facilement et à un coût plus faible : ces emprunts sont censés bénéficier d'une meilleure note par les agences de notation.

Pour sa part, le Fonds monétaire international (FMI) est prêt à mobiliser jusqu'à 250 milliards €.

Parallèlement, la Banque centrale européenne (BCE) facilite les conditions de crédit pour les banques.

Jusqu'ici la BCE exigeait, en contrepartie des prêts accordés aux banques, des titres de dette d'Etat avec une notation élevée. A présent, pour faciliter les choses, surtout pour les banques grecques mais aussi pour les autres, elle accepte des titres dont la notation est moins élevée.

Ce mécanisme rend les choses plus difficiles pour les spéculateurs.

Une solution plus radicale consiste à autoriser la BCE à acheter directement les titres publics ; c'est-ce qu'on appelle la « monétisation de la dette publique ».

Il faut souligner que ces solutions techniques n'ont d'intérêt que si les crédits ainsi libérés servent à alimenter l'activité économique, l'emploi et l'investissement productif.

Il faut également rappeler que ce plan demeure conditionné à l'exécution des programmes d'austérité. On mesure l'enjeu des luttes sociales en Grèce pour l'ensemble des pays européens (voir le communiqué de la Cgt daté du 5 mai 2010).

Y a-t-il un risque de contagion à d'autres pays européens ?

Le plan européen du 10 mai vise à éviter cette contagion. Mais cette solution n'est pas durable.

Tant que les économies européennes ne retrouvent pas une situation solide, elles restent en proie aux attaques spéculatives.

La solution est de renforcer le potentiel de croissance en Europe. Cela suppose de revaloriser le travail, de créer des emplois qualifiés et bien rémunérés, d'augmenter les salaires, d'accroître l'effort de recherche-développement et de mettre en place une véritable politique industrielle.

Face à la propagande Sarkoziste, exigeons une véritable révision des politiques publiques

Le gouvernement entame une campagne médiatique pour justifier ses politiques. Comme le montre bien le sommet social, il prépare le terrain pour de nouvelles attaques contre les droits et les acquis sociaux.

La bataille idéologique et la campagne médiatique peuvent peser sur les esprits et sur les luttes. C'est pourquoi, il faut argumenter sur la réalité de la situation économique et sociale en France dans le contexte de cette crise.

Nous ne sommes pas encore sortis de la crise

Le gouvernement prétend que grâce à son action, la France a pu faire mieux que les autres.

Que l'action du gouvernement ait conduit à ce que la baisse de la croissance en France soit moins forte que dans les autres pays n'est pas en soi une prouesse ; c'est ce qu'on attend de tout gouvernement.

Toutefois, on peut se demander si la puissance publique n'aurait pas pu intervenir plus efficacement.

Deux questions méritent surtout d'être posées :

1°) Au-delà de l'aspect technique (une évolution positive, quoi que modeste voire fragile du PIB sur un trimestre) est-ce qu'on est vraiment sorti de la crise ?

Si le critère est la performance de certaines entreprises et banques, la réponse est positive ; mais si le critère est la situation de l'emploi, du chômage et du pouvoir d'achat, la réponse est catégoriquement négative.

2°) Est-ce qu'il n'y avait pas d'autres possibilités pour soutenir l'activité économique ? La réponse est affirmative.

Deux exemples :

- la loi TEPA et particulièrement son volet « défiscalisation des heures supplémentaires » a des effets négatifs sur l'emploi.

Les exonérations de cotisations (salariés et employeurs) liées à cette mesure coûtent 2,7 milliards d'euros au budget de l'Etat.

On aurait pu utiliser cet argent pour créer des dizaines de milliers d'emplois, jusqu'à 170 000 emplois payés au Smic.

A lui-seul, le supplément des heures supplémentaires à cause de cette mesure (environ 100 millions d'heures) équivalait à 60 000 emplois.

En l'absence de cette mesure, l'Etat aurait pu au moins disposer de 2,7 milliards euros de plus, et l'emploi aurait pu augmenter d'au moins 60 000 pour le même volume de production.

- la baisse de la TVA dans la restauration ne s'est pas traduite, contrairement aux promesses du gouvernement et du patronat, par une hausse de l'emploi et des salaires dans le secteur, ni par une baisse des prix pour les consommateurs.

La réforme de la taxe professionnelle relève de la même logique. Elle va en plus reporter les coûts sur les contribuables via les impôts locaux.

Les projets du gouvernement affaiblissent les facteurs de croissance

Pour expliquer la baisse relativement moins forte de la croissance en France, le gouvernement souligne le rôle amortisseur des « stabilisateurs automatiques ».

Les « stabilisateurs automatiques » renvoient aux réactions spontanées des mécanismes économiques. Par exemple, l'existence des mécanismes d'indemnisation des chômeurs atténue les effets négatifs d'une baisse de l'activité économique, car ces mécanismes permettent aux privés d'emploi de disposer d'un certain revenu.

Quatre remarques :

- 1°) Ces stabilisateurs ne relèvent pas de la discrétion de ce gouvernement ; ils sont le produit de notre modèle social.
- 2°) Les projets du gouvernement et particulièrement la réforme des retraites vont affaiblir ces stabilisateurs.

On ne peut pas à la fois se féliciter de l'existence de ces stabilisateurs et les affaiblir en même temps.

- 3°) Le plan de rigueur en préparation va affaiblir ces stabilisateurs.

De plus, en annonçant ce plan de rigueur, le gouvernement veut donner le signal aux autres pays européens de faire de même.

Une généralisation de l'austérité et de rigueur budgétaires va tuer dans l'œuf la reprise technique éphémère.

- 4°) Le plan de rigueur annoncé par le premier ministre va affaiblir la consommation qui reste le facteur majeur de la croissance économique en France.

Ce plan prévoit un gel des dépenses publiques pendant trois ans, voire une hausse de la TVA.

Le gel des dépenses alors que les charges de la dette publique continuent de grimper entraîne une réduction des dépenses utiles ; il se traduira par les suppressions de postes et la dégradation des services publics.

Pour sa part, une hausse prévisible de la TVA va surtout amputer le pouvoir d'achat des ménages à forte propension à consommer.

Une grande partie du salariat souffre de l'insuffisance du pouvoir d'achat alors que les hauts salaires continuent leur ascension

Ce ne sont pas seulement les dirigeants du CAC 40 qui voient leurs rémunérations augmenter.

Depuis des années l'écart de salaires et de rémunérations se creuse entre les 10 %, les 1 % et les 0,1 % les mieux payés et le reste du salariat.

Une impulsion salariale est indispensable.

Le gouvernement doit prendre l'initiative : coup de pouce au Smic, traitement des fonctionnaires, revalorisation des minima sociaux.

Le plan de sauvetage des banques n'a pas profité aux PME et à l'investissement productif

Le gouvernement ne cesse de répéter que le plan de sauvetage des banques n'a rien coûté au budget de l'Etat. Celui-ci a même bénéficié des intérêts des prêts accordés aux banques.

Deux remarques :

- 1°) Le soutien des banques a été sans aucune contrepartie sérieuse. Par conséquent, les banques ont continué comme par le passé. Leurs bénéfices ont augmenté, pour le bonheur de leurs actionnaires, mais il n'y pas eu une véritable reprise des crédits destinés aux investissements productifs.
- 2°) En particulier, l'accès des PME au financement bancaire demeure difficile.

Ce qui augmente, ce sont notamment les crédits de trésorerie, surtout pour les PME. Le gouvernement dit que la médiation du crédit a permis de soulager la trésorerie et empêché les défaillances. Certes. Il n'en reste pas moins vrai que l'investissement des entreprises demeure faible parce que les carnets de commande sont faibles.

Les crédits n'alimentent pas les investissements productifs, ce qui n'est pas de bon augure pour l'emploi.

Une relance industrielle est indispensable pour mettre fin à la chute de l'emploi industriel

L'emploi industriel a encore diminué de 173 000 en 2009, deux fois plus qu'en 2008.

La situation n'est guère meilleure dans la construction et les autres secteurs.

Ce n'est pas par la multipliant des emplois aidés ou par la promotion du statut de l'auto-entrepreneur qu'on va pouvoir résoudre le problème du chômage.

Les états généraux de l'industrie ont donné satisfaction au patronat ; les salariés n'y retrouvent pas leurs comptes.

Le gouvernement continue de puiser dans des vieilles mauvaises recettes de la pression sur les salaires au nom de la productivité. Cette logique, à l'œuvre depuis des années, a affaibli le potentiel productif de la France. Il faut rompre avec cette logique.

Une relance industrielle, une amélioration de la productivité, nécessite de promouvoir la recherche - développement, la qualification des salariés, la reconnaissance des qualifications dans les salaires.

Le crédit d'impôt recherche et le financement par le marché ne sont pas des réponses appropriées.

La Cgt maintient la nécessité de la création d'un pôle financier public et attend avec intérêt la mise en place du « livret d'épargne industrie ».

La RGPP (révision générale des politiques publiques) réduit les moyens d'intervention de la puissance publique. Une véritable révision des politiques publiques est indispensable

Cela implique de revoir à la fois les dépenses et les recettes de l'Etat.

Dans des conditions où les finances publiques se dégradent, il est scandaleux que les charges de la dette publique deviennent pratiquement le poste le

plus important du budget de l'Etat et pèsent les autres dépenses.

Les charges de la dette publique représentent environ 3 % du revenu national ; c'est l'argent des contribuables qui alimente les capitaux financiers.

La prise en charge des exonérations de cotisations sociales ou encore le crédit d'impôts recherche et plusieurs « niches fiscales » relèvent de la même logique.

Face à la montée des protestations et des revendications des salariés, le gouvernement annonce qu'une circulaire a été envoyée aux préfets sur l'information des instances représentatives du personnel sur les aides publiques reçues par les entreprises. C'est nettement en-deçà de ce que les salariés avaient obtenu en 2002 (la Commission nationale et les commissions territoriales du contrôle des aides publiques).

La Cgt demande une mise à plat de l'ensemble des aides et des exonérations fiscales et sociales ; il s'agit de supprimer (sur un total de plus de 100 milliards d'euros englobant niches fiscales et exonérations de cotisations sociales), celles qui ne sont pas justifiées du point de vue économique et social.

La Cgt demande également une réforme de la fiscalité.

Il faut supprimer le bouclier fiscal et accroître la progressivité de l'impôt sur le revenu. Il faut aussi revoir l'impôt sur les sociétés pour favoriser l'investissement productif et pénaliser la tendance à la distribution des dividendes aux actionnaires.

Il faut faire du social le pivot de la construction européenne

Les attaques spéculatives contre la zone euro étaient prévisibles. Elles ne sont pas inévitables.

Dans l'immédiat, deux séries de mesures peuvent être prises :

- 1°) Rendre possible la monétisation directe des titres publics, c'est-à-dire la possibilité pour la BCE d'acheter directement des titres de dette d'Etat détenus par les banques.

Cette possibilité doit cependant être complétée par l'instauration d'un mécanisme de taux d'intérêt modulés afin d'inciter les investissements productifs et dissuader les opérations spéculatives.

2°) Revoir la logique du pacte de stabilité et de croissance et ses fameux critères concernant le déficit budgétaire et la dette publique. En particulier, il convient d'isoler les investissements publics dans le calcul du déficit budgétaire.

Ces mesures ne suffisent pas pour changer la logique de la construction européenne. L'enjeu fondamental est bien d'en finir avec la déflation salariale et de faire du social le pivot de la construction européenne.■

Le rôle dévastateur des agences de notation

Les agences de notation, ce sont des établissements privés au service des marchés financiers et particulièrement des spéculateurs.

Leur mission principale consiste à rassurer les capitaux financiers et notamment les spéculateurs, appelés abusivement « investisseurs », que les emprunteurs potentiels (entreprises, banques, Etats, collectivités) sont en mesure de rembourser leur dette. Pour cela, elles donnent des notes aux emprunteurs voire au type de titre financier qu'ils veulent émettre (obligations, actions, produits dérivés).

Ces notes déterminent ensuite le degré de facilité avec laquelle les emprunteurs peuvent chercher de l'argent. La note détermine la « prime de risque ». Celle-ci est faible lorsque la note est élevée ; elle augmente au fur et à mesure que la note se dégrade. La rentabilité augmente avec la prime de risque, d'où la dérive dans la spéculation.

L'essor des agences de notation s'explique par la globalisation financière, la déréglementation des marchés et l'accumulation des capitaux financiers. Les emprunteurs peuvent désormais chercher de l'argent sur le marché mondial. Et les prêteurs cherchent un placement rentable sur ce même marché.

Le « marché de notation » est dominé par trois firmes : Standard & Poor's (S&P), Moody's, Fitch. Les agences sont rémunérées par les clients dont elles évaluent le risque. Ce qui crée un conflit d'intérêts : l'agence peut négliger les défauts du client. De plus, les montages financiers sophistiqués (produits dérivés, titrisation) sont mieux rémunérés. Ce qui alimente la dérive spéculative. Enfin, les agences de notation sont en concurrence pour attirer les clients, ce qui provoque un comportement laxiste chez elles.

Les méthodes d'évaluation des agences sont opaques. Les critères retenus sont purement financiers, ce qui pénalise l'emploi et la dimension sociale.

Ces défauts expliquent pourquoi ces agences sont incapables d'anticiper les difficultés. Et lorsque

celles-ci se produisent, elles ont tendance à surréagir.

Depuis les années 1990, on a vu se multiplier les dérives des agences. La crise actuelle a surtout mis en évidence la nécessité de superviser voire de contrôler ces agences.

Cette régulation est certes indispensable, mais le fond du problème est ailleurs.

Si l'essor des agences de notation s'explique par la suraccumulation des capitaux financiers, la résolution fondamentale du problème nécessite d'empêcher cette suraccumulation qui est à l'origine de la crise actuelle.

Cela nécessite de revaloriser le travail et d'accroître le potentiel de croissance économique. Cela passe notamment par la promotion de l'emploi qualifié, la hausse des salaires et le développement des investissements productifs. Le système financiers, la fiscalité et les fonds publics doivent être mobilisés à ces fins.